

Critère 5.2 :

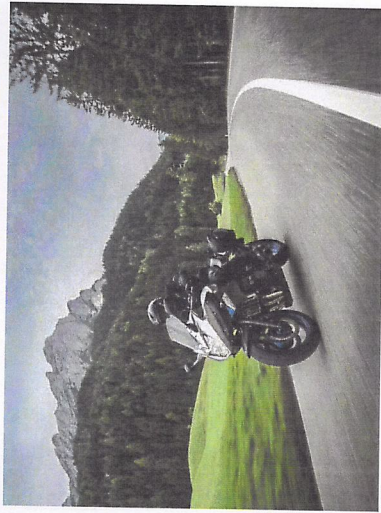
Indiquer (affichage ou site Internet) le lieu et les conditions d'usage de la piste (le temps de déplacement entre ce lieu et l'école de conduite, la capacité d'accueil du lieu, la disponibilité ...) pour les formations aux catégories de permis de conduire suivantes : AM, A1, A2, A2->A, formation de 7 heures (motocyclettes légères/L5E pour les titulaires de la catégorie B du permis de conduire).

ATTENTION vous devez :

- Vérifiez que l'affiche précise le ou les lieux où se déroule la formation ainsi que toutes les conditions d'usage du ou des lieux s'y rattachant.
- Personnaliser les mentions signalées en rouge
- Supprimer les pictogrammes des formations que vous ne dispensez pas
- Supprimer la ligne qui ne vous concerne pas à propos du point de rendez-vous

INFOS PRATIQUES

FORMATIONS 2 & 3 ROUES



>> Formations dispensées

	PERMIS AM		PERMIS A1		PERMIS A2		PERMIS A		PERMIS MAXI SCOOTER		PERMIS 3 ROUES
--	-----------	--	-----------	--	-----------	--	----------	--	---------------------	--	----------------

Notre école de conduite dispose d'une **piste** située à **Zone artisanale de Marboué 28200**

Elle se situe à **2 Kms** (soit **4 à 5 min** de l'école de conduite)

Le point de RDV se fait toujours à l'école de conduite, au garage

Engagé dans une démarche qualité, le CER **Ecole de conduite du lycée** met à votre disposition un enseignant expert pour un groupe de **3** élèves maximum lors des **cours de maniabilité sur plateau**, et un groupe **3** élèves maximum lors des **cours de circulation**.